



DEVENIR CPE

Conseiller Principal d'Éducation

Conseillère Principale d'Éducation



UNIVERSITÉ DE LORRAINE



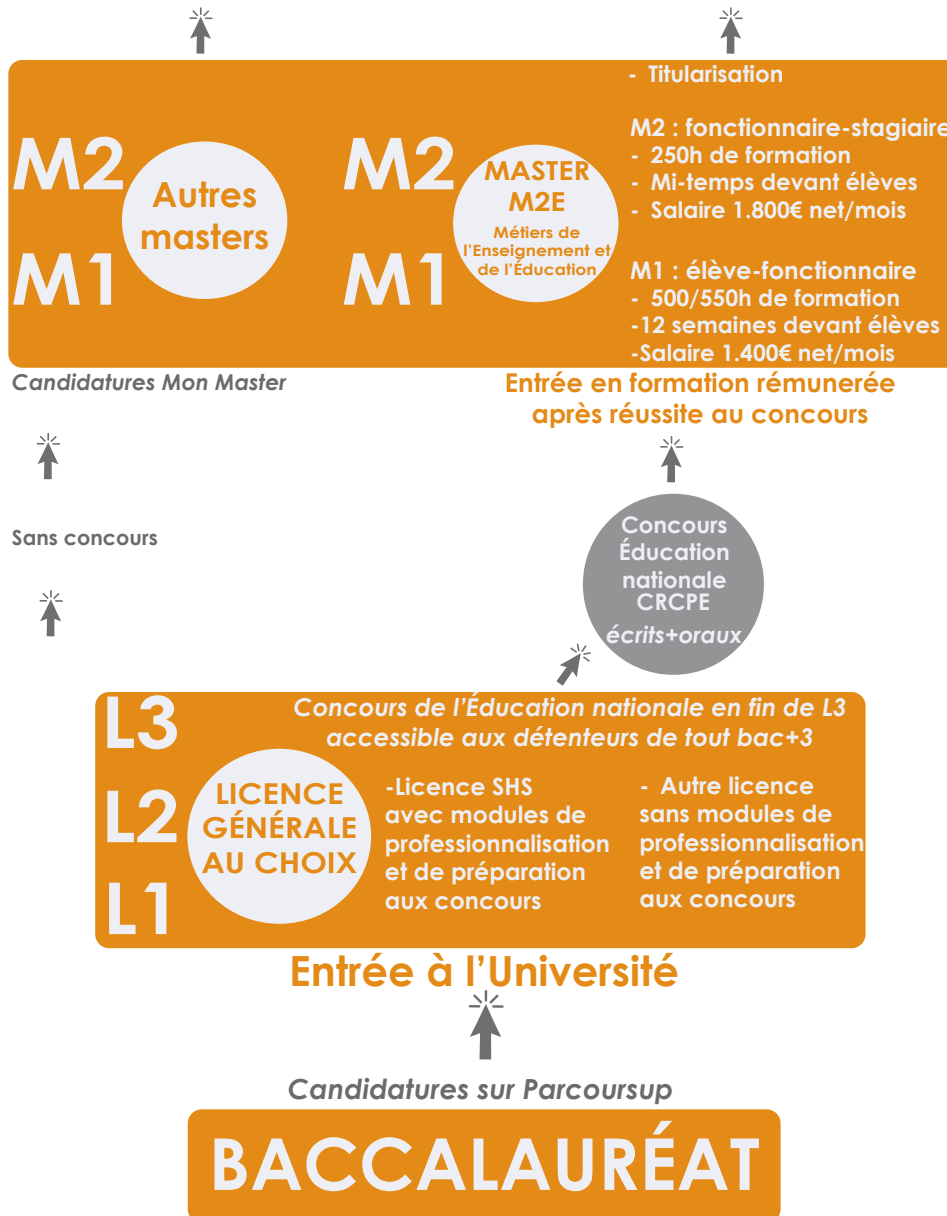
Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Nancy-Metz

RENTRÉE 2026

SCHÉMA DE VOS ÉTUDES

- Autres concours de la fonction publique
- Emplois dans le secteur public, privé ou associatif...
- Poursuite d'études en doctorat...

- CPE titulaire à temps plein
- Engagement à 4 années de service public après titularisation



PORTES OUVERTES

INSPE de Lorraine, campus de Bar-le-Duc : Samedi 31 janvier 2026, 9h-12h

INSPE de Lorraine, campus d'Épinal : Samedi 7 février 2026, 9h-12h

INSPE de Lorraine, campus de Montigny-lès-Metz : Samedi 24 janvier 2026, 9h-12h

INSPE de Lorraine, campus de Nancy-Maxéville : Samedi 24 janvier 2026, 9h-12h

INSPE de Lorraine, campus de Sarreguemines : Samedi 17 janvier 2026, 9h-12h

La formation des CPE se déroule sur le campus lettres et sciences humaines de Nancy, vous pouvez vous renseigner lors des portes ouvertes de ce campus en 2026.



En savoir plus : <http://inspe.univ-lorraine.fr>



**RENTRÉE
2026**

Quel parcours de formation ?

Dans le cadre de la réforme de la formation initiale des enseignants, **il vous est désormais possible de vous préparer au métier de CPE après le bac**, dès votre 1^{ère} année de licence.

SI VOUS VOULEZ DEVENIR CPE, VOUS DEVEZ CHOISIR DANS PARCOURSUP :

- **une licence générale, de préférence en sciences humaines et sociales** (le concours « CRCPE » de l'Éducation nationale est cependant accessible aux détenteurs de toute licence générale, quelle que soit la discipline). En 3^{ème} année de licence, vous continuerez à suivre la formation de la discipline concernée et pourrez vous inscrire aux concours de l'Éducation nationale.

Vous pouvez vous renseigner sur les modules de préparation plus spécifiques aux épreuves de ce concours proposés en 3^{ème} année de licence en contactant les responsables de la licence sciences de l'éducation et de la formation à Nancy. Ils seront ouverts et proposés aux étudiantes et étudiants de différentes licences en sciences humaines et sociales (sciences de l'éducation et de la formation, sociologie, psychologie, histoire-géographie...).

Et après le concours ?

Vous intégrerez un nouveau master : le master Métiers de l'Éducation et de l'Enseignement (M2E).

- **Le M1 M2E** accueillera les lauréats des concours à Bac+3 avec un statut d'élève-fonctionnaire (rémunération de 1.400 €/mois) avec un exercice en établissement de 12 semaines. Ils suivront une formation de 500 à 550h. Le M1 MEEF n'existera plus à la rentrée 2026.

- **Le M2 M2E** accueillera les titulaires d'un M1 M2E et des lauréats des concours à Bac+3 directement, sous conditions de diplômes, en fonction de leur parcours antérieur, notamment les lauréats détenteurs d'un M1 MEEF. Ces lauréats seront fonctionnaires stagiaires à mi-temps en établissement (rémunération de 1.800 €/mois) et suivront une formation de 250h.

Une obligation de service public de 4 ans après le master et après la titularisation est aussi instaurée.

Quelles ressources ?

Se renseigner sur les métiers, les carrières, la rémunération, regarder ou lire des témoignages :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>